



SOLIDAIRES CONTRE LA CRISE

Cette crise va remettre en valeur beaucoup des certitudes politiques, économiques et sociales. Le Covid-19 est dans une certaine mesure un signal d'alerte sur la dégradation de notre environnement, sur les conséquences d'une globalisation marchande incontrôlée, sur les ravages d'un capitalisme débridé. L'État a retrouvé sa fonction protectrice, y compris pour les libéraux les plus obtus. Les hiérarchies sociales ne seront pas les mêmes, avant et après cette épidémie. Les femmes se sont trouvées en première ligne, dans nos hôpitaux, dans le commerce de détail, auprès de leurs proches. Des professionnelles peu rémunérées ont littéralement tenu entre leur main l'avenir de nos communautés. Des modifications profondes de notre ordre politique et économique doivent s'en suivre. Ce n'est pourtant pas l'objet de ce papier. D'autres travaux seront nécessaires — notamment au sein des mouvements socialistes en Suisse et en Europe — pour penser le monde de l'après Covid-19. Il s'agit pour l'heure beaucoup plus modestement de tracer les lignes d'une politique économique à moyen terme, permettant de protéger les salarié-e-s, de sauver des emplois, et d'utiliser les impulsions économiques à moyen terme indispensables à la reprise pour « sortir de cette crise » par le haut.

Le caractère dramatique de la crise que nous vivons a conduit certains à recourir à un vocabulaire guerrier, pour souligner la portée des enjeux et pour galvaniser la discipline et la cohésion des populations. D'autres sur le plan épidémiologique tracent des comparaisons avec la peste noire de 1347 ou avec la grippe espagnole de 1918. Enfin, les économistes tirent des parallèles avec la Grande dépression des années 30, la crise pétrolière des années 70 ou la crise financière de 2008.

Ces comparaisons sont instructives, mais partielles. Nous assistons à la première crise globale, qui frappe indistinctement sociétés aisées et pays en voie de développement, qui n'épargne aucun continent et se joue des systèmes politiques.

Elle met en exergue l'impérieuse nécessité d'une réponse coordonnée et solidaire des États pour venir à bout d'un virus qui ignore les frontières. Cette solidarité internationale doit nous conduire à prendre, sans attendre, des mesures fortes pour renforcer la position des États les plus fragiles. La plus évidente, à laquelle la Suisse doit s'associer, consiste à annuler la dette publique qui étouffe ces économies, et à leur apporter sans attendre l'appui financier, sanitaire et technologique nécessaire pour éviter une catastrophe majeure.

Dans nos sociétés, les conséquences économiques de cette épidémie frappent pourtant les « petits » plus durement que les groupes mondialisés, tout du moins dans un premier temps :

- salarié-e-s socialement peu considérés de la logistique, de la santé, du commerce de détail, de la sécurité, qui sont contraints à prendre des risques pour maintenir la société à flot ;
- population précarisée, engagée à l'heure, sur appel ou sur mandat, privée de tout revenu.
- petits artisan-e-s et indépendant-e-s qui luttent pour leur survie financière ;

Dans chacune de ces trois catégories, les femmes sont surreprésentées. Dans le domaine social et des soins de santé en particulier, un travail d'importance systémique est effectué par une majorité de femmes. Cela contraste fortement avec les salaires et les conditions de travail dans ces professions, lourdement affectées par les politiques néolibérales de démantèlement de ces dernières années et décennies. De plus, la fermeture d'entreprises non essentielles touche souvent des femmes en premier lieu : dans les restaurants et les hôtels, le commerce de détail non alimentaire, les salons de coiffure ou même le commerce du sexe. La juste valeur du travail rémunéré et non rémunéré des femmes

mérite d'être enfin reconnue. Le PS demande que les salaires des professions d'importance systémique, dont de nombreuses professions dites féminines, soient augmentés, mais également que tous les genres puissent accéder à la table des négociations sur les solutions de sortie de la crise.

La crise qui s'annonce sera d'autant plus difficile à juguler qu'elle frappe aussi bien l'offre que la demande. La fermeture de nombre d'entreprises pour des motifs sanitaires et la rupture des chaînes d'approvisionnement de secteurs entiers de notre économie perturbent considérablement la production de biens et service ; l'affaiblissement du pouvoir d'achat des ménages, ajouté aux restrictions de déplacement imposées dans le monde entier, impacte massivement la demande.

L'ampleur de la récession et la vitesse de la reprise seront déterminées par trois variables :

1. l'évolution de la situation sanitaire et la vitesse à laquelle les restrictions à l'activité ordinaire pourront être levées ;
2. l'évolution internationale sur les plans sanitaire et économique ;
3. les mesures d'incitation et de soutien mises en place en Suisse.

Les incertitudes massives liées au rythme de l'épidémie (1) et à la situation internationale (2) sont difficiles à gérer pour la Suisse, un pays fortement intégré dans la globalisation des échanges, et très dépendant de son industrie d'exportation. La Suisse doit dès lors peser de tout son poids pour que soit articulée, au moins à l'échelle du continent, une réponse cohérente, étroitement coordonnée avec l'UE et ses États membres, pour renforcer les systèmes sanitaires, relocaliser en Europe les chaînes d'approvisionnement stratégiques, réviser les règles du commerce mondial de manière à mieux prendre en compte les intérêts des États et des populations.

Le PS Suisse n'acceptera pas que le coût de cette crise soit reporté sur les plus faibles ou sur les classes moyennes. Il demande un effort national de solidarité et une politique déterminée de la Confédération, des cantons et des communes. À l'égoïsme, à l'individualisme forcené, à la maximisation des profits répondent l'action collective, la force du service public, la démocratie et l'état de droit. Notre Constitution en a fixé le cadre en stipulant que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». La présidente de la Confédération l'a rappelé : personne ne sera livré à lui-même en cette période de crise. Le PS Suisse partage cette vision et propose des pistes concrètes pour la traduire en réalité.

Remarque préliminaire

La priorité doit être accordée à la santé de la population. Ce sont des réflexions épidémiologiques qui doivent dicter l'allègement des règles de distanciations sociales, la réouverture de certains commerces et des écoles, la levée des restrictions imposées aux employeurs. Ces analyses sont le fait des autorités sanitaires. Ce n'est pas aux partis, aux associations économiques ou à certaines entreprises de déterminer la stratégie en matière de santé que doivent suivre les autorités.

Bien sûr, le PS Suisse souhaite une reprise aussi rapide que possible du travail et des écoles. Il est conscient des dégâts psychiques, sociaux, culturels et économiques du confinement partiel ordonné par les autorités. Mais il convient de prendre en compte, notamment sur le plan économique, les coûts qu'entraînerait une reprise incontrôlée de l'épidémie, suite à une sortie imprudente du régime actuel. Or, cette appréciation sanitaire ne peut être le fait de partis politiques ou d'associations économiques, elle doit être l'objet des réflexions des autorités en charge de la santé publique en Suisse.

Par contre, les conséquences sociales et économiques de ces mesures de protection doivent mobiliser toutes les énergies. Nous assistons à une croissance rapide du chômage, la Confédération parle d'un taux entre 4 et 7 % selon les scénarii et les signes envoyés par les entreprises ne sont pas encourageants. Un quart des salarié-e-s sont actuellement en chômage technique. Et la moitié des autres travaille depuis la maison, avec les difficultés que l'on sait et une productivité réduite.

Face aux aléas de l'évolution des mesures sanitaires, face aux incertitudes qui plombent les échanges internationaux, nous devons concentrer nos efforts sur la demande intérieure, en soutenant par tous les moyens le pouvoir d'achat (donc la consommation en Suisse) et les investissements internes. Les quatre points ci-après reprennent les priorités du PS Suisse dans cette crise et articulent une réponse cohérente à la crise économique dans laquelle nous nous sommes plongés le Covid-19. Ils visent à :

- a. Protéger les salarié-e-s et maintenir le pouvoir d'achat
- b. Garantir les emplois, défendre le tissu économique local
- c. Relancer l'économie par des investissements utiles
- d. Un financement solidaire !

A – Protéger les salarié-e-s et maintenir le pouvoir d'achat

DROIT DE RETRAIT DES PERSONNES À RISQUE

Il apparaît d'ores et déjà que le retour à la normale se fera de manière échelonnée, et que les personnes vulnérables seront invitées à prendre des mesures particulières de protection. Ces mesures concernent également le monde du travail.

Les autorités sanitaires ont dressé une liste — forcément évolutive — des personnes particulièrement vulnérables face au Covid-19. Il s'agit d'une part des personnes âgées, d'autre part de personnes plus jeunes présentant l'une des maladies suivantes : cancer, diabète, faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires.

Nombre d'entre elles sont appelées à œuvrer hors de leur domicile. Il incombe alors aux employeurs de mettre en place toutes les mesures nécessaires à la protection de leur santé. Lorsque ce n'est pas possible de manière pleine et entière, ou lorsque les concerné-e-s font valoir des craintes légitimes, nous demandons qu'elles soient autorisées à rester à leur domicile. Elles bénéficient alors d'un programme d'allocations perte de gain (APG) étendu, couvrant l'entier de leur revenu pour la durée des prescriptions émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ces mesures doivent également valoir pour les proches aidants, contraints de suspendre leur activité professionnelle pour s'occuper de personnes à risque.

MAINTENIR LE NIVEAU DES SALAIRES

Nous traversons une crise de l'offre, sur le plan national et international, contre laquelle il est difficile d'agir autrement qu'en essayant de maintenir intact notre outil de production. Par contre, nous sommes plus agiles s'agissant de stimuler la demande intérieure. Nous devons tout mettre tout en œuvre pour maintenir le pouvoir d'achat de la population. Celui-ci repose en premier lieu sur les salaires.

Les mécanismes prévus dans la loi sur l'assurance-chômage (LACI) répondent à un besoin. Avec, actuellement, 1,5 million de bénéficiaires, c'est un quart des salarié-e-s qui se retrouve aujourd'hui au chômage partiel. L'objectif de cette assurance semble atteint, du moins à court terme : maintenir les emplois et garantir les salaires.

Ce maintien du niveau des salaires est décisif pour la suite. Il doit permettre aux ménages, au sortir de la crise, d'effectuer les achats reportés durant celle-ci, de subvenir à leurs besoins quotidiens et d'investir à nouveau dans des activités culturelles, sportives et touristiques.

Nous demandons une généralisation du régime de réduction de l'horaire de travail (RHT) à l'ensemble des salarié-e-s (y compris pour les salarié-e-s occupés de manière temporaire, sur appel, à l'heure...), et pour les salaires inférieurs au salaire médian (6502 CHF/mois) une compensation entière des pertes salariales (100 % contre les 80 % prévus). Tous les salarié-e-s qui ne peuvent bénéficier de RHT doivent obtenir une compensation par le biais des APG en cas de nécessité (soit en raison de maladie, de crainte pour leur santé ou de garde de proche).

L'enchevêtrement des réponses visant à garantir le versement du revenu des salarié-e-s durant cette crise (chômage, chômage technique, APG, APG étendue aux indépendant-e-s, etc.) met en évidence la lacune principale de notre système social : l'absence d'une assurance générale de perte de gain. Celle-ci doit être comblée. Aux difficultés connues de longue date dans la délimitation entre les APG, l'AI et l'aide sociale, s'ajoute un nouvel élément aujourd'hui avec le recours aux APG pour faire face aux conséquences du Covid-19. Il s'agira de reprendre, sitôt passée la crise, les travaux en direction d'une assurance générale pour perte de gain.

SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

L'effort consenti pour maintenir le niveau des salaires vise à garantir le pouvoir d'achat. Cet objectif ne saurait être impacté par une augmentation des primes d'assurance-maladie en cette année où notre système de santé aura été mis à rude épreuve.

Nous demandons pour 2021 un gel des primes d'assurance-maladie. De même, nous souhaitons que le Conseil fédéral reprenne au plus vite le mécanisme prévu dans « l'initiative pour l'allègement des primes » et limite la charge de celles-ci à 10 % du revenu de chaque famille. Tout doit être mis en œuvre pour que le surcoût lié à la crise du Coronavirus ne soit pas imputé aux primes d'assurance-maladie. Et que le pouvoir d'achat des familles en Suisse puisse être préservé.

Cette crise a souligné l'importance des crèches et de l'accueil extra-scolaire des enfants. La Confédération doit prendre sans attendre des mesures pour sauver les structures en place, et garantir avec les cantons et les communes un nombre de places suffisant au sortir de la crise, en tenant juste compte du fait que les grands-parents seront dans l'impossibilité de jouer le rôle qu'ils assument souvent en matière de garde. Ces crèches doivent être financées par l'impôt, dans toute la mesure du possible. Le pouvoir d'achat des familles de jeunes enfants — les plus touchées par les difficultés économiques — s'en trouvera renforcé de manière décisive.

B – Maintenir les emplois — éviter les faillites — défendre le tissu économique local

SOUTENIR LES INDÉPENDANT-E-S ET LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

L'introduction d'un système d'APG pour les indépendant-e-s, et son extension aux professions les plus durement impactées, constitue une mesure efficace pour compenser les pertes de revenus des professionnel-le-s directement ou indirectement concernés par les mesures sanitaires.

De même, la possibilité de solliciter des prêts sans intérêts, garantis par la Confédération, a permis d'insuffler les liquidités nécessaires pour éviter la faillite à court terme d'entreprises économiquement saines.

Nous demandons que, *a posteriori* et sur demande, la Confédération puisse convertir ces prêts en contribution à fonds perdu, notamment lorsqu'il ressort d'une analyse individuelle qu'une petite

entreprise viable avant la crise a été frappée de manière disproportionnée par les mesures économiques liées au Covid-19, et qu'elle ne pourra rembourser les montants prêtés.

De plus, les indépendant-e-s et les très petites structures doivent bénéficier d'un appui spécifique destiné à éviter les faillites liées au Covid-19, sur la base de solutions individualisées combinant report d'échéance, remise de certaines créances, aide à fonds perdu dans le cadre d'un fonds d'urgence. Ces solutions doivent être flexibles, et tenir compte de l'infinie diversité des situations des très petites entreprises et des indépendant-e-s. Il s'agit d'une part, bien sûr, d'éviter des faillites dramatiques, mais également de préserver la capacité d'investissement de ces structures déterminante sur le plan local pour les années à venir.

REMETTRE LES LOYERS COMMERCIAUX

Il est louable de garantir les revenus (au moins partiels) des intéressé-e-s, et les liquidités de leurs entreprises. Pour la survie de la plupart de ces dernières, la prise en charge des coûts fixes est déterminante, au premier rang desquels figurent les loyers. Nous demandons au Conseil fédéral de fixer des règles claires, qui libèrent les locataires empêchés d'exercer leur profession, de leur obligation de verser les loyers des baux commerciaux pour la durée des restrictions ordonnées par la Confédération. Elle peut prévoir un soutien exceptionnel aux bailleurs placés en situation particulièrement difficile.

Il serait totalement inacceptable, alors que les victimes de la crise se comptent par millions parmi les personnes économiquement les plus faibles, que les grands propriétaires immobiliers ne contribuent en aucune manière à l'effort commun.

CULTURE, TOURISME ET LOISIRS

Le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs va être durablement impacté par les restrictions de mobilité imposées au niveau international, par la réticence des client-e-s à voyager dans un des États les plus durement touchés par cette crise, et à plus court terme par les restrictions sanitaires internes.

Cette période de crise risque d'impacter très fortement l'année 2020, et sera probablement encore nettement perceptible en 2021, tout du moins pour les client-e-s étrangers. Ces branches doivent pouvoir recourir plus largement que d'autres au chômage technique, à des facilités de crédits à taux zéro, à des aides à l'investissement, à des contributions à fonds perdu. Il s'agit non seulement d'assurer la survie financière de secteurs économiques importants, mais également d'utiliser cette période pour conduire les efforts nécessaires d'assainissement et de restructuration, notamment dans l'hôtellerie.

La chute de la clientèle étrangère est inéluctable à court et moyen terme. Celle-ci doit être substituée par une clientèle indigène, et des incitatifs forts doivent être créés pour que Suisses et Suissesses passent leurs vacances dans notre pays au sortir de la crise. La Confédération crée un système de bons à faire valoir auprès des acteurs suisses des secteurs touchés par la crise, en particulier ceux de l'alimentation, de la restauration, du tourisme, de la culture et des loisirs. Elle distribue à chaque résident ces bons pour une valeur de 200 CHF par personne.

C – Relancer l'économie par des investissements utiles

RECONNAÎTRE ET VALORISER LE SECTEUR DES SOINS ET DE LA SANTÉ (*CARE*)

La Suisse et le monde ont redécouvert durant cette crise un certain nombre de métiers d'importance systémique. Nos sociétés ne fonctionnent pas sans les salarié-e-s des soins à la personne, de la santé, du nettoyage, de la sécurité, du secteur alimentaire, de la distribution ou encore de la logistique. Or, ce

sont des métiers souvent mal rémunérés, et, la plupart du temps, exercés par des femmes. Ils sont souvent en situation de sous-investissement, du fait du désengagement, ces dernières années, des pouvoirs publics et des grandes entreprises sous l'impulsion des politiques néolibérales.

Nous demandons aux collectivités publiques de dresser l'état des lieux de ces secteurs stratégiques pour nos sociétés, de procéder sans attendre aux investissements nécessaires notamment dans le domaine des soins et de la santé et de tracer des plans cohérents de renforcement de nos capacités. Le rôle et l'importance du service public ont été mis en évidence par cette crise. Il convient dès lors de le renforcer sans attendre, et de mettre un terme immédiat à toutes les expériences de privatisation, respectivement de libéralisation des instruments de santé publique.

Nous demandons également aux employeurs qui en ont les moyens d'honorer l'engagement de ces salarié-e-s dans l'immédiat par un supplément salarial conséquent. Dans les meilleurs délais, il s'agira d'introduire des salaires minimaux décents ou, à défaut, de renégocier les conventions collectives de travail (CCT), afin d'améliorer les salaires et les conditions de travail dans ces professions, et de réévaluer les échelles de salaires des collectivités publiques.

Ainsi, nous avons besoin d'un plan féministe de relance économique qui place le travail du *care* au centre, qu'il soit rémunéré et non. Du moment que l'État investit massivement de l'argent pour relancer l'économie, il est impératif que les investissements en question concernent également les domaines impliquant du travail du *care*. Cela permettra pour toutes les personnes concernées de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, et d'améliorer les services publics et leur bilan écologique. Les investissements doivent être consacrés, par exemple, à la création de crèches, qui doivent être gratuites, et au secteur de la santé, qui doit être organisé publiquement par l'État.

ACCOMPAGNER LA DIGITALISATION

Cette crise va accélérer le processus de numérisation de notre économie. Outre les salarié-e-s de branche durablement affaiblie, les personnes les moins à l'aise avec l'économie numérique vont faire l'objet de pressions accrues. Il s'ensuit un besoin de requalification important, qui justifie des investissements considérables dans la formation continue en particulier. Un véritable plan de requalification doit être mis sur pied pour accompagner ces salarié-e-s (quels que soient leur âge et leur niveau de formation) sur le marché du travail. Les mesures d'activation de l'assurance-chômage doivent être complétées d'une offre substantielle de formation complète, encadrée et financée par les pouvoirs publics.

Cette crise a vu la généralisation du télétravail et de l'enseignement à distance. Il est apparu que notre infrastructure numérique était encore totalement insuffisante, dans des régions entières de notre pays. La Confédération doit garantir que chaque quartier, chaque village, chaque hameau soit relié à un réseau de fibre optique, et qu'une infrastructure de base soit mise à disposition de l'ensemble de la population.

De même, des leçons doivent être tirées quant aux limites de cette numérisation dans le domaine de l'enseignement, notamment en matière d'égalité des chances. Dès la réouverture des écoles, il faudra faire un bilan de la situation et mettre sur pied des mesures pour tous les jeunes, afin de garantir que toutes et tous puissent démarrer la nouvelle année scolaire avec le même bagage (cours gratuits de mise à niveau ou autre).

INVESTIR POUR LE CLIMAT

Les perspectives internationales pour l'industrie d'exportation sont très incertaines. Or celle-ci concerne un tiers des salarié-e-s dans notre pays. Cette incertitude pourrait durer, peut-être des années. Il convient dès lors de réduire ce risque en misant avec détermination sur les secteurs les plus prometteurs.

Nous demandons la mise sur pied rapide de programmes d'investissements indigènes, centrés sur les infrastructures publiques (transports publics, travaux d'agglomération), sur l'assainissement des bâtiments et sur les investissements dans les énergies propres. Compte tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre de ces programmes, il convient de commencer immédiatement des travaux conceptuels, administratifs et politiques indispensables à leur réalisation.

PARTICIPER A L'EFFORT EUROPEEN

Nous sommes confrontés à une crise globale. La riposte ne peut donc être que globale elle aussi. Les États mettent sur pied des programmes nationaux gigantesques d'accompagnement social et d'impulsion économique. Mais ils doivent réfléchir également à l'échelle européenne à tout le moins pour créer les conditions de la relance visant à gérer l'approvisionnement stratégique de nos sociétés, pour soutenir les États les plus directement touchés sur notre continent. Cet effort doit être partagé par la Suisse, dans toute la mesure du possible. Il s'agit pour notre pays non seulement de coordonner la riposte sanitaire avec ses voisins, mais de collaborer concrètement à la relance. Dans bon nombre de secteurs, le marché intérieur suisse se trouve être le marché européen tout entier.

Nous demandons également que soient initiés les travaux permettant de créer en coordination avec nos partenaires européens un réseau public « *Swissfactory* » regroupant des centres de production high-tech permettant d'élaborer les objets nécessaires ou critiques en période de crise, ou d'autres biens indispensables, tant dans le secteur manufacturier (machines, masques...) que chimique (paracétamol...) ou pharmaceutique. La question de la nationalisation — au moins partielle — de certaines productions stratégiques doit être abordée sans tabou.

Plus largement, la Suisse doit contribuer financièrement à l'effort global, en augmentant son soutien financier aux institutions multilatérales, en soutenant activement et en finançant sa part de l'effacement de la dette souveraine des États du Sud, en intensifiant son aide humanitaire dans les situations de crise. Le Covid-19 ne sera maîtrisé que si nous parvenons à éviter une propagation massive de cette épidémie dans les États les plus fragiles.

D – Un financement solidaire !

NI DIVIDENDES NI BONI

Plusieurs grandes entreprises ont eu recours aux aides proposées par l'État : crédits garantis (à 85 % entre 500 000 et 20 millions de francs), RHT, aides ciblées (par exemple dans l'aéronautique). Les banques ont bénéficié d'un soutien important des banques centrales pour leur garantir les liquidités nécessaires dans cette phase d'instabilité marquée, et les exigences réglementaires en matière de fonds propres ont été allégées.

Nous exigeons de la Confédération qu'elle use de tous les moyens à sa disposition pour garantir qu'aucune des entreprises concernées ne puisse verser de dividendes à leurs actionnaires, ou de boni à leurs dirigeant-e-s pour la durée des mesures étatiques, et aussi longtemps que les prêts octroyés n'auront pas été remboursés. Elle prendra les mesures utiles pour éviter d'autres prises de bénéfice durant cette période, notamment par le biais de programmes de rachat d'actions.

PAS DE CHARGE FISCALE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES CLASSES MOYENNES

Les États ont investi des sommes importantes pour garantir des liquidités à leurs entreprises, pour maintenir le versement des salaires ou d'autres revenus de substitution, pour sauvegarder leur appareil de production. En comparaison internationale, l'effort de la Suisse est pour l'heure limité. Les finances de la Confédération sont saines et peuvent supporter une partie de cet effort. Pas en raison des vertus miraculeuses du frein à l'endettement, mais bien parce que nous sommes parvenus à faire obstacle aux velléités de nos opposants politiques qui souhaitaient enchaîner les baisses fiscales. Mais même si nous sommes parvenus à préserver l'essentiel du substrat fiscal au cours des dernières années, la mise en œuvre des mesures préconisées ci-dessus entraînera pour certaines d'entre elles des coûts importants qu'il convient de compenser par des recettes supplémentaires.

Pour le PS Suisse, il est catégoriquement exclu d'augmenter la taxation des ménages ordinaires. Nous considérons qu'une augmentation de la taxation du travail serait contre-productive dans le contexte actuel, par exemple une augmentation des contributions aux assurances sociales pour financer le recours accru aux RHT ou aux APG. De même, toute forme d'imposition indirecte des ménages affaiblirait le pouvoir d'achat de la population, une des variables décisives dans cette phase de reprise. Il ne saurait donc être question d'une augmentation de la TVA (pour financer les mesures liées au Covid-19) ou d'une augmentation des primes d'assurance-maladie.

Il n'est pas acceptable non plus de chercher à financer cet effort extraordinaire dans le cadre du frein à l'endettement, et de l'imputer au fonds de compensation. Ceci engendrerait des restrictions budgétaires de plusieurs milliards par année, et produirait pour le cas où la crise globale devait se prolonger, un effet procyclique dévastateur. Nous sommes face à une situation extraordinaire, qui justifie l'application du mécanisme prévu à l'article 126 al. 3 Cst relatif à des besoins financiers exceptionnels.

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA CRISE DOIVENT FINANCER L'EFFORT COMMUN

Mais au-delà de ces questions de technique budgétaire, le PS Suisse est d'avis que les plus aisés, et les entreprises bénéficiaires dans cette période de crise doivent concéder un effort particulier, afin de pérenniser l'action de l'État tout en garantissant le pouvoir d'achat des classes moyennes. Nous demandons que soit étudiée au plus vite la création d'un fonds de crise pour faire face aux coûts du Covid-19. Il sera alimenté, pour une période limitée dans le temps, par :

- une augmentation linéaire de 10 % de l'impôt fédéral direct pour les personnes physiques à compter de 300 000 francs de revenu imposable ;
- un supplément de solidarité extraordinaire de 5 % à l'impôt sur le bénéfice des entreprises au plan fédéral,
- l'imposition entière des dividendes (taxation des dividendes au même titre que les revenus du travail) ;
- un impôt sur les successions supérieures à 10 millions ;
- un versement unique de la BNS destiné à soutenir les assurances sociales (en premier lieu l'AVS) ;
- un impôt spécial de solidarité sur les fortunes supérieures à 500 milliards de francs (par ex. 1 centime par franc supérieur à 500 millions).

Il ne s'agit pas d'introduire de nouvelles ressources fiscales dans la durée ni de reprendre des discussions politiques menées dans d'autres circonstances au cours des dernières années. Mais bien plutôt de poser la question fondamentale : qui doit porter les coûts de cette crise ? Uniquement les salarié-e-s et leurs familles, ou tous les contribuables, en fonction de leurs moyens ?

Ne rien faire sur le plan fiscal aujourd'hui, c'est accepter une succession de programmes massifs d'austérité sur le dos de la formation, de l'agriculture ou de l'aide au développement. Ou considérer qu'un simple report des charges et des investissements de la crise sur les générations futures est acceptable. Pour nous, cette alternative n'est pas envisageable.

Berne, en avril 2020